



Commune de BERTRANGE

AVIS DE PUBLICATION

En exécution de l'article 9.2. de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, telle qu'elle a été modifiée dans la suite, il est porté à la connaissance du public que la société **ASCELEC Luxembourg s.a.**, au nom et pour le compte de **Monsieur Jean KUFFER**, a introduit une demande d'autorisation concernant l'exploitation d'un monte-escaliers à Bertrange, 31 Cité am Bruch.

Bertrange, le 9 juin 2021



Commune de BERTRANGE

Frank COLABIANCHI
Bourgmestre

Georges FRANCK
Secrétaire

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bertrange certifie par la présente que l'avis ci-dessus relatif à la demande d'autorisation concernant l'exploitation d'un monte-escaliers à Bertrange, a été publié aux endroits prévus pour les affichages publics, à partir du 9 juin 2021.

Bertrange, le 9 juin 2021



Commune de BERTRANGE

Frank COLABIANCHI
Bourgmestre

Georges FRANCK
Secrétaire